



Núméro de Révision: 005.3

Date de sortie: 03/17/2016

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	TEROSON SI 9160 CL known as SILATECH® SILICONE SEALANT IND	Numéro IDH:	475372
Type de produit:	Silicone	numéro d'item	32389
		Région:	Canada
Raison sociale:		Votre contact:	
Henkel Corporation		Téléphone:	905.814.6511
2515 Meadowpine Boulevard		NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:	
Mississauga, Ontario L5N 6C3		MÉDECIN :	Centre Anti-Poison
			1-877-671-4608 (appel à frais virés)
			ou 1-303-592-1711
		TRANSPORT:	CHEMTREC: 1-800-424-9300
			1-703-527-3887 (appel à frais virés)
			Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE			
Etat physique:	Pâte	Classes WHMIS de danger:	D.2.B
Couleur:	Translucide		
Odeur:	Acide acétique		
MISE EN GARDE:	<p>LE CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTITIF AVEC LE SCELLANT NON DURCI PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU ET DES VOIES RESPIRATOIRES.</p> <p>LE CONTACT RÉPÉTITIF OU PROLONGÉ PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU.</p>		

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	L'acide acétique produit pendant le durcissement peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Quand elles sont chauffées à des températures supérieures à 300° F (150° C) en présence d'air, les silicones peuvent former des vapeurs de formaldéhyde. Le formaldéhyde est un risque potentiel de cancer et un agent sensibilisateur cutané et respiratoire connu. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Des conditions de manipulation sécuritaire peuvent être maintenues en gardant les concentrations de vapeur de formaldéhyde en dessous des limites admissibles d'OSHA.
Contact avec la peau:	Le contact prolongé ou répété avec le scellant non durci peut causer une irritation de la peau.
Contact avec les yeux:	Les vapeurs peuvent irriter les yeux. Le contact avec les yeux entraînera une irritation.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Ne devrait pas être nocif par ingestion.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Cette matière est considérée dangereuse selon la norme de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200).

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Résine de silicone	Propriété	60 - 100

Numéro IDH: 475372

Nom du produit: TEROSON SI 9160 CL known as SILATECH® SILICONE SEALANT IND

Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	10 - 30
Dioxyde de silicium	7631-86-9	10 - 30
triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	1 - 5
Méthyltriacétoxysilane	4253-34-3	1 - 5
acide acétique	64-19-7	1 - 5

<** Phrase language not available: [FR] HENK1 - 10000000026610 **>

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever la pâte à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon. Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec les yeux:	Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	4 % Upper/lower explosion limit
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	19.9 % Upper/lower explosion limit
Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Néant
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	De formol. Brume de silice. Emanations et fumées âcres.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Racler autant de matériau que possible. Le produit déversé va se solidifier. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Maintenir une bonne ventilation pour les déversements accidentels importants.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les lentilles cornéennes tant que le scellant n'est pas complètement éliminé des mains. Les résidus peuvent se transférer sur les lentilles et causer une irritation oculaire.

Stockage: Conserver au sec à une température inférieure à 90° F. Garder le récipient fermé.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Résine de silicone	Rien	Rien	Rien	Rien
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	5 mg/m ³ TWA Fraction inhalable.	5 mg/m ³ PEL Brouillard	Rien	Rien
Dioxyde de silicium	6 mg/m ³ TWA	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m ³ TWA	Rien	3 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.
triacétoxyéthylsilane	Rien	Rien	Rien	Rien
Méthyltriacétoxysilane	Rien	Rien	Rien	Rien
acide acétique	15 ppm STEL 10 ppm TWA	10 ppm (25 mg/m ³) PEL	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Gants en caoutchouc nitrile. Gants de butylcaoutchouc.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	Translucide
Odeur:	Acide acétique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	< 10 mm/hg (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.01 à 20 °C (68°F)
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air.
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	4 %
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	19.9 %
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Indéterminé
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	3.0 %; 30 g/l
Viscosité:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatics:	Non disponible
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité. De formol.
Produits incompatibles:	Acides. Bases. Oxydants. Eau.
Conditions à éviter:	Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 150°C (302°F). Exposition à l'humidité.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérigène
Résine de silicone	Non	Non	Non	Non
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non	Groupe A4
Dioxyde de silicium	Non	Non	Non	Non
triacétoxyéthylsilane	Non	Non	Non	Non
Méthyltriacétoxysilane	Non	Non	Non	Non
acide acétique	Non	Non	Non	Non

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Résine de silicone	Rien	Aucun organe cible
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant
Dioxyde de silicium	Oral LD50 () = > 22,500 mg/kg	Poussières nuisibles
triacétoxyéthylsilane	Rien	Aucun organe cible
Méthyltriacétoxysilane	Rien	Irritant, Allergène
acide acétique	Oral LD50 () = 1,200 mg/kg Oral LD50 () = 3.53 g/kg Oral LD50 () = 3.31 g/kg Dermal LD50 () = 1,060 mg/kg Inhalation LC50 (, 4 h) = 11.4 mg/l	Allergène, Corrosif, Yeux, Gastro-intestinal, Système immunitaire, Irritant, Reins

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Nettoyant recommandé:: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Le caoutchouc guéri peut être incinéré ou landfilled après EPA et les règlements locaux.

Numéro de déchets dangereux: Non disponible

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/MDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Fiche signalétique revue. Republiée avec une nouvelle date.

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Timothy Pratt, Regulatory Affairs Specialist

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.